

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Conformément au *Règlement régissant la démolition des immeubles* (RCA02-19003), avis est donné que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition siégera à la mairie d'arrondissement, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le 12 octobre 2022, à 17 h, pour disposer de la demande soumise en vue de la démolition complète du bâtiment principal situé au 160-190, 20^e Avenue sur le lot portant le numéro 1 246 779 du cadastre du Québec

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire d'arrondissement de Lachine à l'adresse suivante : lachinegreffe@montreal.ca.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 22 septembre 2022.

Ann Tremblay, avocate, OMA
Secrétaire d'arrondissement
Pour le Comité d'étude des demandes de permis de démolition

PUBLIC NOTICE

DEMOLITION PERMIT APPLICATION

PUBLIC NOTICE is hereby given that according to *Règlement régissant la démolition des immeubles* (RCA02-19003), the demolition permit application review committee will sit at borough hall, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, on October 12th, 2022 at 5 p.m., to consider the request filed for the total demolition of the main building located at 160-190, 20^e Avenue on the lot number 1 246 779 of cadastre du Québec.

Any person wishing to oppose the demolition must do so by writing to the Secretary of the borough, giving the reasons for objecting, within 10 days of publication of the public notice or, failing such notice, within 10 days following the posting of the notice on the immovable concerned, at the following email address: lachinegreffe@montreal.ca.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this September 22nd, 2022.